

plutôt qu'à telle autre, lesquels renferment les frayères les plus productives, lesquels abritent trop de gros mangeurs, de gros voraces.

Les considérations qui précèdent me paraissent susceptibles de justifier le vœu de voir établir la statistique annuelle des pêches fluviales (1).

---

## EXTENSION D'ESPÈCES EN EAUX LIBRES

Par M. LOUIS KREITMANN

Inspecteur principal des Eaux et Forêts, à Thonon-les Bains.

---

L'ouverture des canaux faisant communiquer des bassins fluviaux entre eux, les progrès de la pisciculture qui appellent l'attention sur certains Poissons et facilitent les transports, favorisent la propagation des espèces en dehors de leur habitat normal ; nous allons en donner deux exemples récents, l'un pris dans le Rhône, l'autre dans le Léman.

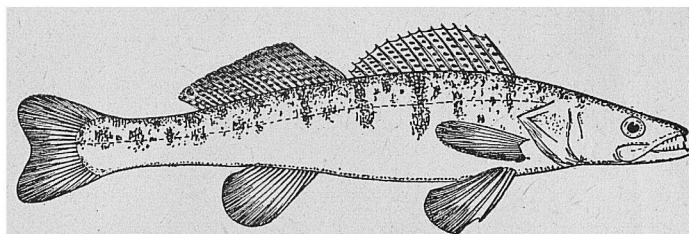


FIG. 2. — Sandre (*Lucioperca Sandra* C. et V.).

Dans le Rhône, vers Avignon, sont signalées des captures d'un Poisson jusqu'alors inconnu et qui se trouve être le Sandre. C'est un Percidé, *Lucioperca Sandra* Cuv. et Val., répandu en Allemagne orientale, dans les bassins de l'Elbe et du Danube, dans les lacs et les grands fleuves ; il faisait défaut dans le bassin du Rhin ; mais il y a été introduit, en particulier dans le Rhin supérieur ; on le trouve dans les parties peu salées de la Baltique, à l'est jusqu'en Russie et au sud jusque dans les confins de l'Italie.

Il s'est propagé en France, sans doute par le canal du Rhône au Rhin et il étend peu à peu son habitat, atteignant, à l'heure actuelle, la région d'Avignon dans le Rhône inférieur.

Ce n'est pas d'ailleurs une acquisition à déplorer *a priori*, car on ne peut mieux caractériser le Sandre que comme une grosse Perche ; sa chair est savoureuse, blanche et assez ferme, son goût est fin, et il est recherché sur les marchés au point qu'on en fait l'élevage dans certains étangs. Mais, comme sa taille atteint 40 à 50 centimètres, il ne laisse pas d'être d'une voracité assez inquiétante, quoique, en somme, il transforme en chair de qualité celle peu appréciée des Poissons blancs dont il fait sa nourriture avec les Mollusques et les larves du fond.

---

(1) Ce vœu a été adopté par le Congrès, voir ci-après, p. 46.

Comme aspect général, son corps est élancé, sa tête fine, ses deux nageoires dorsales développées ; sa couleur est verdâtre sur le dos, jaunâtre sur les flancs qui ont un éclat métallique et sont barrés de bandes transversales plus foncées et irrégulières.

Il fraie en Avril-Mai près des rives, sur des emplacements tranquilles et de peu de profondeur ; la ponte peut être de 2 à 300.000 œufs, d'un millimètre et demi de diamètre et qui adhèrent à la végétation aquatique. Les adultes veillent sur la ponte.

Le lac Léman est un bassin qui est resté tributaire des mers septentrionales, par le Rhin, jusqu'à une époque géologique relativement récente. Avant la troisième période glaciaire, les eaux du Petit Lac auraient encore été drainées vers l'Arve, tandis que celles du Grand Lac se seraient déversées vers le lac de Neuchâtel, et c'est à partir de là que les phénomènes d'érosion auraient peu à peu entamé le seuil molassique séparant les deux bassins ; les eaux du Haut-Rhône se sont dès lors déversées dans le bassin de l'Arve, auparavant indépendant et devenu tributaire.

Mais des raisons tirées de la biologie tendent à faire croire que l'abaissement du seuil molassique en question a été postérieur aux périodes glaciaires ; on constate, en effet, que la faune piscicole du Léman est loin d'être riche, limitée qu'elle est à 20 espèces autochtones et parmi elles se trouvent les Corégones, Salmonidés appartenant exclusivement au versant septentrional des Alpes (1).

Ces Corégones n'ont pu parvenir dans le Léman que par le bassin du Rhin et leur introduction est donc postérieure au moment où, le seuil molassique s'étant abaissé, le Haut-Rhône a abandonné son cours vers le Nord pour se diriger vers la Méditerranée.

Une fois ce passage ouvert, le lac Léman est resté à peu près inaccessible aux espèces du Rhône moyen ; la perte du Rhône, avec ses remous formidables, ses courants énormes et ses gouffres ferme la porte, comme avec un cadenas, aux migrations des Poissons : il n'est guère, à l'heure actuelle, que l'Anguille dont la vigueur puisse surmonter cet obstacle. Si l'on trouve encore dans le Rhône, entre Genève et Bellegarde, le Blageon, la Vandoise qui manquent au Léman, celui-ci ne renferme pas la Tanche, la Brême, le Vairon et la Loche, communs au deux lacs du Bourget et d'Annecy, pas plus que la Blennie, la Rotengle, le Hotu, l'Alose et la Lamproie, spéciaux au Lac du Bourget.

La population du Léman ne s'est augmentée que par des apports extérieurs, dus volontairement ou non à l'Homme. Et encore la plupart des espèces introduites ne se sont-elles pas maintenues : tel a été, heureusement, le cas de la Perche-Soleil et du Poisson-Chat dont la multiplication aurait été un véritable désastre, comme on a pu le constater ailleurs. Tel a encore été le cas du Saumon dont l'essai devait forcément être un échec,

---

(1) Les Corégones du Bourget, seule exception à cette règle, seraient sans doute, à l'origine, en dépendance de ceux du Léman.

puisqu'il ne saurait subsister dans le bassin méditerranéen ; tel aussi celui du *Whitefish* et de la Marène, deux Corégones, l'un d'origine américaine, et l'autre de certains lacs tributaires de la Baltique. Là, on ne peut que déplorer la disparition de ces deux espèces ; elle a été progressive pour la dernière dont quelques milliers d'alevins seulement avaient été déversés en 1881 et en 1882. On pêchait encore des Marènes dite « féras des Allemands » en 1900. Actuellement des essais d'introduction plus massive sont tentés, 4.000.000 d'alevins ont été déversés au cours des dernières années et il est à souhaiter qu'ils prospéreront et se multiplieront. Le *Whitefish*, en provenance d'Amérique et dont l'espèce n'a pas été exactement déterminée, a été introduit de 1883 à 1886 par un apport de 200.000 alevins ; mais il ne paraît pas s'être manifesté dans les captures.

Je n'insiste pas sur la présence du Poisson doré de Chine dont la pêche a été signalée dans le Lac, il y a quelques décades ; je n'ai pas eu connaissance de captures récentes ; il s'agit évidemment de spécimens échappés d'aquarium ou jetés volontairement au lac ; ces individus n'ont pas pu y trouver des conditions favorables à leur propagation et ils ont très probablement disparu sans retour.

Mais c'est sur un autre cas analogue que je voudrais appeler l'attention. Il s'agit de l'Épinoche, *Gasterosteus aculeatus* L. Ce Poisson se reconnaît facilement à ses épines dorsales au nombre de deux à quatre et à ses nageoires pelviennes transformées en aiguillons ; sa petite taille, qui ne dépasse généralement pas 6 centimètres, en ferait un aliment pour les carnassiers, si ceux-ci ne le redoutaient pas pour ses épines ; par contre, il est très vorace et n'hésite pas à s'attaquer aux jeunes alevins : le moins que l'on puisse donc dire de l'Épinoche est qu'elle n'offre pas d'intérêt. Elle est répandue dans toute l'Europe, dans les eaux douces, comme dans les eaux saumâtres et même salées, sauf dans certaines zones (chaîne scandinave, Nord et Ouest de la Grande-Bretagne, Bretagne, Massif Central, Pyrénées, massif des Alpes, Corse, Sardaigne et Sicile) ; elle manquait cependant aussi dans le bassin du Danube où elle a été introduite en certains points. La situation particulière du bassin supérieur du Rhône l'avait mis à l'abri de la propagation de l'Épinoche ; le Léman en était indemne. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Déjà en 1925, L. BERTIN (1) a signalé la présence de l'Épinoche dans les eaux du Rhône, près de Sierre. Elle y a été sans doute introduite par la négligence d'un amateur.

Ce Poisson est en effet volontiers gardé en captivité, non seulement à cause des vives couleurs qu'il revêt en parure de noccs, mais encore pour l'habileté avec laquelle il se construit un nid en entrelaçant des herbes aquatiques et pour la vigilance exercée par les parents sur les œufs et les alevins. S'étant distrait à cette vue, l'amateur, fatigué d'entretenir ses

---

(1) BERTIN (Léon). — Recherches bionomiques, biométriques et systématiques sur les Épinoches, p. 21 ; — *Annales de l'Institut Océanographique*, 1925.

Épinoches, les a jetées dans la rigole voisine et là, peu à peu, elles se sont multipliées ; les nombreux canaux d'assèchement et de drainage de la vallée du Rhône, en Valais, se sont graduellement infestés d'Épinoche, qui en appréciait les eaux lentes et chaudes et, par étapes, la tache primitive s'est étendue vers l'aval.

Ultérieurement, on signale la présence de l'Épinoche sur la côte vaudoise, vers Villeneuve. En Mars 1928, on en pêche un individu devant Thonon. Depuis cette date, il n'a plus été signalé de capture. Les eaux froides du Léman, l'absence de végétation sur les grèves sont heureusement des conditions défavorables à sa propagation. Par une faveur de la nature, le Léman semble devoir rester à l'abri de l'Épinoche, sauf quelques rares témoins.

En l'espèce, la nature a bien fait les choses et l'équilibre biologique du Léman, détruit par l'Homme il y a trente ans et que de pénibles efforts tendent aujourd'hui à restaurer, n'a pas eu à souffrir de l'introduction de ce dangereux intrus.

---

## EXPLOITATION DES ÉTANGS

Par M. PHILIBERT PANNETIER

Secrétaire général de l'Union nationale des Pêcheurs aux filets.

(Suite) (1)

---

*Dispositif de pêcherie le plus recommandable pour la pêche des alevins.*

En ce qui concerne le dispositif de pêcherie des étangs d'empoissonnage, le plus recommandable, quand il y a possibilité de l'établir, est certainement celui employé couramment dans la Dombes, pour les petits comme pour les grands fonds. Il consiste en une pêcherie en avant et à proximité de la bonde, proportionnée en grandeur à celle de l'étang et permettant la capture, facile et rapide, de toute la pêche au moyen d'un filet.

Les autres, usités dans certaines régions, sont les suivants :

1° Un bief en avant de la bonde permettant l'écoulement de l'eau et le rassemblement du Poisson.

Ce procédé a le gros inconvénient de réunir le Poisson parfois sur une grande longueur et de mettre les pêcheurs dans l'obligation de le traîner dans la vase pour le capturer, ce qui n'est guère favorable à la conservation de n'importe quel Poisson, mais surtout des alevins.

Si ce bief était entretenu, c'est-à-dire de temps à autre débarrassé de

---

(1) Voir *Bulletin*, Mai 1930, p. 259.